



RAPPORT ANNUEL 2021

alpi

ÉDITO



A l'heure où les collectivités locales relèvent les défis de leur transformation numérique, à l'heure où les plans de transformation de l'État et la dématérialisation des démarches multiplient les projets à mener de front, à l'heure où les usagers réclament simplicité et sécurité, la mission de l'Agence landaise pour l'informatique est plus que jamais d'actualité.

En 2021, nous avons conseillé et accompagné les collectivités territoriales landaises sur des sujets aussi variés que la sécurité, l'open data, le RGPD, les finances, les enquêtes publiques, la gestion de la population, etc. Nous avons également mis au point de nouvelles solutions pour répondre à des besoins en perpétuelle

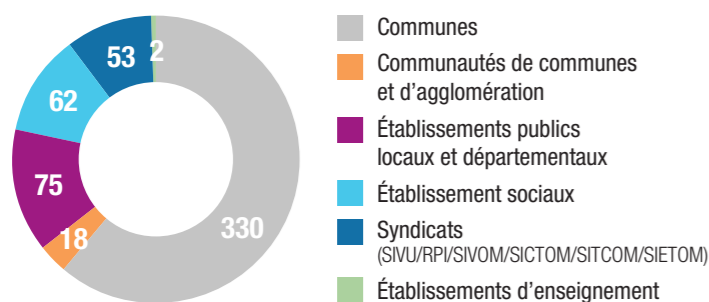
évolution, avec des coûts maîtrisés grâce à la puissance de la mutualisation : prestation cybersécurité, application mobile IntraMuros, formations sur la DSN...

Cette année encore, le Département des Landes a fait de l'inclusion numérique une condition sine qua non de la transformation numérique. 33 conseillers numériques France services ont été déployés sur tout le territoire. L'Alpi, qui pilote cette démarche depuis 2019, met tout en œuvre pour faire en sorte que la dématérialisation ne laisse aucun Landais sur le bord de la route.

Magali Valiorgue
Présidente de l'Alpi

Les adhérents

Association depuis 1985, puis Syndicat mixte ouvert créé par arrêté préfectoral en 2003, l'Agence landaise pour l'informatique compte 540 adhérents au 31/12/2021, ainsi que 44 associations conventionnées.



Nouvelles adhésions

En 2021, 5 nouvelles structures publiques ont rejoint l'Alpi :

- Lycée Darmante à Capbreton
- SIVU Le Luy de France à Castaignos-Souslens
- EPA Festival Arte Flamenco
- ASA Cassen Gousse Saint-Jean-de-Lier
- ASA DFCI Losse Herre Estigarde

Ainsi que 4 associations qui bénéficient de services de l'Alpi par convention :

- Stade Montois
- Maison de l'Europe des Landes WIPSEE
- CFDT Interco des Landes
- Université Populaire des Landes

SOMMAIRE

- 3 La gouvernance
- 4 Les temps forts de 2021
- 6 Les équipes de l'Alpi
- 7 Synthèse des éléments financiers
- 8 Plateformes numériques
- 9 Inclusion numérique
- 10 E-communication
- 11 Matériels
- 12 Logiciels
- 13 Formation
- 14 L'Alpi au plus près de ses adhérents
- 16 L'Alpi membre de Déclic, un réseau reconnu

L'Alpi, c'est 53 prestations au service de la transformation numérique des collectivités landaises



LA GOUVERNANCE

La dernière Assemblée générale de l'Alpi s'est tenue le 21 septembre 2021 en visioconférence.

COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical est l'organe délibérant de l'Alpi. Il se compose de 22 membres élus pour 6 ans. Pour représenter la diversité du territoire landais et les problématiques des élus, les représentants sont issus de structures de types et de tailles variés.

Représentants des communes :

Jean-François Chivracq, Mairie d'Onesse-et-Laharie
 Pascal Martinez, Mairie de Narrosse
 Corinne Mancidor, Mairie de Soustons
 Thierry Lecerf, Mairie de Tarnos
 Christiane Guigue, Mairie de Clermont
 Adeline Vergez, Mairie de Mugron
 Quentin Benchetrit, Mairie de Soorts-Hossegor
 Ambre Laveur-Berruyer, Mairie de Haut-Mauco
 Colette Destrade, Mairie d'Hagetmau
 Marc Lafourcade, Mairie de Saint-Geours-d'Auribat

Représentants des Établissements Publics locaux, départementaux ou autres :

Jeanne Coutiere, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes
 Dominique Biziere, DFCI des Landes
 Philippe Lamarque, CIAS des Landes Armagnac
 Patrice Lartigue, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes

Représentants des Communautés de Communes et Agglomérations :

Karl Mader, Communauté de Communes d'Aire-sur-l'Adour
 Frédéric Carrere, Mont-de-Marsan Agglomération
 Serge Lasserre, Communauté de Communes d'Orthe et Arrigons

Représentants du Conseil Départemental des Landes :

Magali Valiorgue
 Christine Fournadet
 Didier Gaugeacq
 Henri Bedat
 Julien Paris

Activité du comité syndical

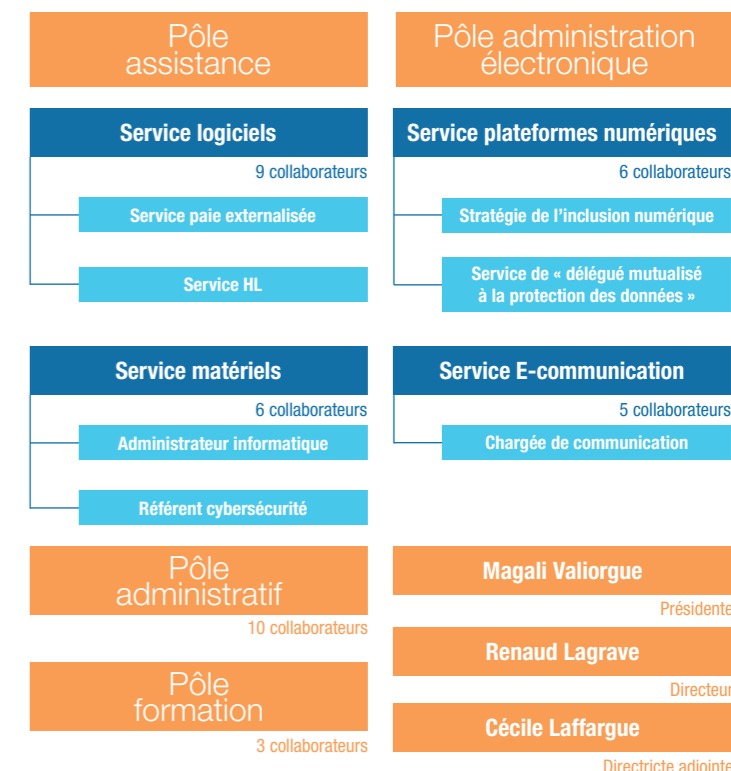
7 réunions du comité syndical se sont tenues en 2021 au cours desquelles 77 délibérations ont été adoptées.	09/02 : 8 délibérations 10/03 : 11 délibérations 13/04 : 9 délibérations 31/05 : 10 délibérations 19/10 : Session 1 : 6 délibérations Session 2 : 15 délibérations 08/12 : 18 délibérations
---	--

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Composée de 5 élus désignés parmi les membres du comité syndical et de 5 élus suppléants, la commission d'appel d'offres se prononce sur l'attribution des marchés publics en procédure formalisée passés par l'Alpi et constitue la CAO des groupements de commandes dont l'Alpi est le coordonnateur.

En 2021, la CAO s'est réunie deux fois : le 10 mars pour l'attribution du marché Alerte citoyen, et le 8 décembre pour l'attribution du logiciel GRH.

ORGANIGRAMME DES SERVICES (décembre 2021)





LES TEMPS FORTS DE 2021

L'ALPI AUX CÔTÉS DU STADE MONTOIS OMNISPORT POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES JEUNES

> En 2021, l'Alpi a poursuivi son partenariat avec le Stade montois Omnisport en équipant d'un ordinateur portable chaque stagiaire du dispositif d'insertion PREPASPORT. Ces ordinateurs reconditionnés issus des établissements scolaires du département font partie des différents dispositifs mis en œuvre par l'Alpi dans le cadre de la stratégie d'inclusion numérique des Landes.



COMITÉ DE PILOTAGE DU RÉSEAU D'INCLUSION NUMÉRIQUE

> Le 8 octobre 2021, a eu lieu le comité de pilotage du Réseau d'inclusion numérique des Landes à Mont-de-Marsan. Initié en 2019 par le Département des Landes et piloté par l'Alpi, ce réseau fédère aujourd'hui plus de 80 structures et propose des outils concrets à destination des acteurs engagés dans la lutte contre la précarité numérique. A cette occasion, une grande partie des 33 conseillers numériques France services étaient réunis pour la première fois. Déployés sur tout le territoire, leur mission est d'accompagner les personnes en difficulté avec les outils numériques.



UNE NOUVELLE PROMO DE SECRÉTAIRES DE MAIRIE

> L'édition 2021 du Parcours Secrétaire de mairie a eu lieu du 6 septembre au 30 novembre 2021 dans les locaux de l'Alpi. Cette formation, organisée par l'Alpi, le Centre de gestion et l'ADACL, permet de créer des emplois dans les Landes tout en palliant au manque de compétences sur certains territoires. Le parcours comprend 385 heures de formation, dont 105 heures de stage en collectivité.



L'ALPI AU CARREFOUR DES COLLECTIVITÉS

> L'Alpi était présente le 14 octobre 2021 à la 3^e édition du Carrefour des Collectivités (salon départemental des maires) à Mont-de-Marsan, afin de présenter ses différentes prestations aux élus et aux agents des collectivités landaises.

L'ALPI SÉCURISE LES 23 ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE

> Les élèves de la Communauté de communes Cœur Haute Lande peuvent surfer sur internet en toute sécurité dans leur école, grâce au boîtier Netifud déployé par l'Alpi dans les 23 écoles du territoire.



L'ALPI AUX RENCONTRES NATIONALES DÉCLIC 2021

> Les 20, 21 et 22 octobre 2021, plusieurs agents de l'Alpi ont assisté aux Rencontres nationales du réseau Déclic qui étaient organisées à Vannes par Mégalis Bretagne. Le réseau Déclic fédère 50 Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN). Les Rencontres annuelles leur permettent d'échanger sur les nombreuses problématiques liées à la transformation numérique des services publics locaux : API, transformation numérique de la commande publique, cybersécurité, dossier numérique du citoyen, innovation numérique territoriale... En 2022, c'est l'Alpi qui organisera ces Rencontres dans les Landes, à Mont-de-Marsan.



LES ÉQUIPES DE L'ALPI

MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2021

Au 31 décembre 2020, l'Alpi compte 47 agents dont 5 agents en renfort temporaire, qui relèvent du service remplacement du CDG.

En 2021, trois agents ont quitté l'Alpi :

- 1 départ (renfort temporaire) au sein du service plateformes numériques (01/05)
- 1 disponibilité au sein du service e-communication (01/07)
- 1 départ (renfort temporaire) au sein du service matériels (12/11)

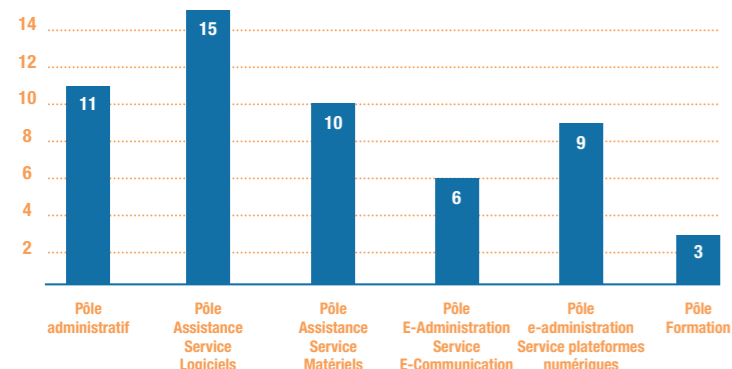
Parallèlement, dix recrutements sont intervenus :

- > Remplacements des agents ayant quitté l'Alpi en 2021 :
 - 01/04 : remplacement de l'agent en disponibilité au sein du service e-communication
 - 17/05 : remplacement du renfort au sein du service plateformes numériques (inclusion numérique)
 - 02/11 : remplacement du renfort au sein du service matériels
- > Nouveaux besoins :
 - 01/04 : renfort au sein du pôle administratif comme développeur d'outils interne
 - 01/04 : renfort au sein du service logiciels (migration domatel mobile)
 - 12/04 : renfort sur la prestation paie externalisée au sein du service logiciels
 - 03/06 : renfort au sein du service plateformes numériques (inclusion numérique)
 - 01/08 : renfort au sein du service matériels (cybersécurité)
 - 10/08 : renfort sur la prestation paie externalisée au sein du service logiciels

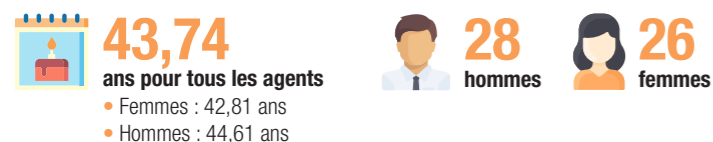
Un apprenti a également renforcé le service matériel en octobre. Au 31 décembre 2021, l'Alpi compte 54 agents dont 7 agents en renfort temporaire, qui relèvent du service remplacement du CDG.

Les charges de personnel s'élèvent pour 2021 à 2 194 538,67 €.

RÉPARTITION DU PERSONNEL DE L'ALPI PAR PÔLE (tous statuts confondus)



MOYENNE D'ÂGE



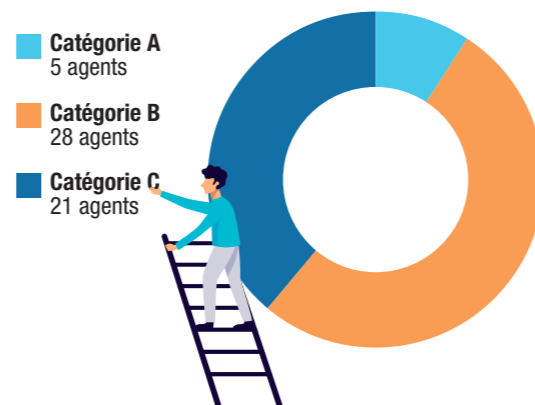
ANCIENNETÉ MOYENNE

37,04% des agents de l'Alpi sont présents depuis le 1^{er} janvier 2004 (création de l'Alpi)

62,96% des agents de l'Alpi sont présents depuis au moins 10 ans.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE, GRADE ET STATUTS (tous statuts confondus)

> Répartition par catégorie



> Répartition par grade

Grades par catégorie A	Effectifs
Attaché principal	2
Ingénieur	1
Ingénieur principal	2
Total Catégorie A	5
Grades par catégorie B	Effectifs
Rédacteur territorial	3
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	2
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	2
Technicien territorial	3
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	9
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	9
Total Catégorie B	28
Grades par catégorie C	Effectifs
Adjoint administratif territorial	4
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	3
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	3
Adjoint technique territorial	7
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	2
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1
Agent de maîtrise	1
Total Catégorie C	21
Total effectifs	54

> Répartition par statut

Titulaire	38
Stagiaire	1
Mis à disposition	1
CDI	2
CDD	4
Apprenti	1
Agents CDG	7
Total général	54

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS FINANCIERS

L'Alpi compte deux budgets : le budget principal pour ses adhérents et un budget annexe (représentant moins de 2% des recettes de son budget principal) pour les conventions de prestations signées avec quelques associations du département.

Encours de la dette au 31/12/2021

Au 31/12/2021, trois emprunts sont en cours :

- un emprunt de 150 000 € pour l'achat des locaux de l'Alpi à la Maison des Communes souscrit pour 20 ans à compter du 25/01/2008 ;
- un emprunt de 70 000 € pour l'achat des ordinateurs portables destinés à la location par les écoles, souscrit pour 2 ans à compter du 10/11/2020 ;
- un emprunt de 100 000 € pour l'achat de matériel informatique destiné au data center, souscrit pour 5 ans à compter du 10/11/2020.

Encours dette globale au 31/12/2021	
175 272,46 €	
Durée résiduelle moyenne	3 ans, 10 mois, 19 jours
Durée de vie moyenne	2 ans, 1 mois
Duration	2 ans, 8 jours

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - RECETTES RÉELLES

> Budgets cumulés

Recettes réelles de fonctionnement		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	3%
Cotisation annuelle des adhérents	380 715	9%
Prestations facturées aux adhérents (dont cessions)	3 063 717	69%
Aides et subventions	183 867	4%
Autres (remboursements charges de personnel, reversement BA)	174 875	4%
Report	469 384	11%
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 422 559	100%

Recettes réelles d'investissement		
FCTVA	101 632	55%
Excédents de fonctionnement capitalisés	2 262	1%
Report	79 741	43%
TOTAL INVESTISSEMENT	183 634	100%

Financements 2021 toutes sections confondues - Budgets cumulés		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	3%
Cotisation annuelle des adhérents	380 715	8%
Prestations facturées aux adhérents (dont cessions)	3 063 717	67%
Aides et subventions	183 867	4%
Autres (remboursements charges de personnel, reversement BA)	174 875	4%
FCTVA	101 632	2%
Excédents de fonctionnement capitalisés	2 262	0%
Report	549 125	12%
TOTAL	4 606 193	100%

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - DÉPENSES RÉELLES

> Budgets cumulés

Dépenses réelles de fonctionnement		
Frais à caractère général	366 197	11,3%
dont prestations informatiques	119 214	3,7%
dont pièces et petits logiciels informatiques	76 475	2,4%
dont formations	39 329	1,2%
Frais de personnel	2 194 539	67,8%
Charges de gestion courante	671 056	20,7%
dont charges Maison des Communes	105 838	3,3%
dont maintenance matériel et logiciels	509 513	15,7%
Autres charges	7 281	0,2%
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 239 073	100%

Dépenses réelles d'investissement		
Études	5 880	0,8%
Logiciels	409 235	54,1%
Matériel informatique	276 517	36,6%
Charges Maison des Communes	785	0,1%
Remboursement d'emprunt en capital	63 360	8,4%
TOTAL INVESTISSEMENT	755 777	100%

Charges 2021 toutes sections confondues		
Frais à caractère général	366 197	9,2%
Frais de personnel	2 194 539	54,9%
Charges de gestion courante	671 056	16,8%
Études	5 880	0,1%
Acquisition de logiciels	409 235	10,2%
Acquisition de matériels informatiques	276 517	6,9%
Autres charges	71 426	1,8%
TOTAL	3 994 850	100%



PLATEFORMES NUMÉRIQUES

LES COLLECTIVITÉS LANDAISES SUR SMARTPHONE

> Depuis avril 2021, l'Alpi met gratuitement à la disposition de tous ses adhérents l'application IntraMuros, financée en grande partie par le Conseil Départemental et soutenue par l'Association des Maires des Landes. Ce nouvel outil de communication permet aux collectivités d'alerter et d'informer en temps réel les habitants de leur territoire via leur téléphone portable. En décembre 2021, l'application IntraMuros avait été adoptée par plus de 90 collectivités landaises.

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE DECIDIM

> L'Alpi propose depuis 2020 une plateforme participative, Decidim, qui permet aux collectivités d'organiser des consultations citoyennes en ligne auprès de leurs administrés. La Ville de Seignosse a mis en ligne le 5 avril 2021 la plateforme participez.seignosse.fr. Après Saint-Vincent-de-Tyrosse et Sanguinet en début d'année, puis la communauté de communes du Seignaux qui a lancé le 1^{er} mars la plateforme des Assises du Seignaux, Seignosse est la 4^e collectivité landaise à s'approprier cet outil.

SUCCÈS DU REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ D'ENQUÊTES PUBLIQUES

> Le registre dématérialisé d'enquêtes publiques proposé par l'Alpi depuis 2020 a permis la tenue de 7 registres pour des enquêtes et consultations sur le territoire. Simple d'utilisation et ergonomique, il répond parfaitement aux besoins des collectivités organisatrices et aux missions des commissaires-enquêteurs, notamment pour les enquêtes complexes se déroulant sur plusieurs communes. Et cela, pour un coût de revient imbattable pour les adhérents, puisque ce service est gratuit.
> registre.landespublic.org

VERS LA DÉMATÉRIALISATION COMPLÈTE DES MARCHÉS PUBLICS

> Depuis 2018, la dématérialisation des marchés publics est obligatoire au sein des collectivités, avec l'obligation de la réponse par voie électronique. La plateforme des marchés publics de l'Alpi est utilisée par plus de 300 collectivités dans le département et près de 18 000 entreprises sont inscrites pour être alertées lors des publications des collectivités des Landes.

Sur cette plateforme, la publication des Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) et leur DCE se fait avec des garanties de sécurité technique et juridique élevées. Parmi les collectivités équipées d'un outil de signature électronique, nombreuses sont celles qui proposent ou imposent aux titulaires de signer électroniquement les documents. Grâce à un achat mutualisé, l'Alpi délivre des certificats de signature électronique distribués avec une clé sécurisée.

Pour rappel, les données essentielles des marchés publics de plus de 40 000 euros sont à transmettre sur le profil acheteur via le module « gestion des contrats » avec une saisie des décisions au préalable. Pour les collectivités équipées, la saisie des données relatives aux marchés peut se faire via le flux PES Marché.

Dans l'optique de poursuivre le « full démat » de la commande publique, la plateforme devrait se doter de nouvelles fonctionnalités d'ici peu.

> <https://marchespublics.landespublic.org>



ET AUSSI

- **DPO : déploiement de la solution Madis.** En 2021, l'Alpi a signé une convention avec Soluris pour la mise à disposition du logiciel Madis. Il permet de tenir les registres de traitement des collectivités dans le cadre de leurs obligations réglementaires RGPD.
- **Poursuite des développements d'Hermès.** L'outil de gestion collaborative du courrier développé par l'Alpi va faire l'objet d'une mise à jour majeure en 2022. Doté de nombreuses fonctionnalités, Hermès permet la dématérialisation de tout type de courriers (entrants/sortants/emails), garantissant ainsi la traçabilité.
- **Gestion dématérialisée des rapports, délibérations et arrêtés.** Cette prestation, proposée depuis 2019, compte 8 adhérents.
- **Numérisation des actes.** Dans le cadre du nouveau groupement de commandes, 4 communes ont adhéré à la prestation de numérisation des actes.

90
collectivités
sur IntraMuros

392
collectivités
ont choisi l'Alpi
comme DPO

45
collectivités
sur Hermès

300
collectivités
utilisent le
parapheur
électronique

INCLUSION NUMÉRIQUE

RETOUR SUR LES ACTIONS FINANÇÉES PAR LE FSE

Dans le cadre de la démarche d'inclusion numérique, l'Alpi avait répondu en mai 2020 à un appel à projet du Fonds Social Européen (FSE), qui visait notamment à accompagner les bénéficiaires des structures membres du Pacte territorial d'insertion (PTI). En partenariat avec le service public de l'emploi, les travailleurs sociaux du département et les CIAS, l'Alpi a initié grâce à ce financement plusieurs actions d'envergure. Si la programmation FSE pour la période est arrivée à son terme au 31 décembre 2021, les actions démarrées, qui ont fait la preuve de leur utilité, continuent à être conduites dans le département.

Une formation pour les aidants numériques

L'Alpi, avec l'appui d'Emmaüs Connect, a mis au point une formation baptisée « Précarité numérique : comprendre et agir », pour diffuser les enjeux et le cadre d'intervention relatif à l'inclusion numérique. Cette formation est destinée à tous les aidants numériques, qu'ils soient agents, salariés, bénévoles, élus ou décideurs.

Mise à disposition d'ordinateurs reconditionnés

Afin de permettre aux personnes qui ne disposent pas de matériel de s'équiper, l'Alpi a débuté en 2020 le reconditionnement de près de 2000 ordinateurs portables provenant, initialement, de l'opération « Un collégien un ordinateur portable » et mis ensuite à disposition des écoliers du département. Ces équipements, une fois reconfigurés à l'Alpi, sont remis au public gracieusement via les lieux de médiation numérique avec lesquels l'Alpi a signé une convention. Les bénéficiaires devront être engagés dans un parcours de formation aux usages numériques.

Un service de messagerie simplifiée unique en France

Le service de messagerie électronique Landesmail.fr, développé avec la société Octopuce, permet aux aidants de créer des adresses électroniques sur un service non marchand, assurant un traitement éthique des données de l'utilisateur et garantissant une utilisation sécurisée des données d'authentification, tout cela dans le cadre d'un mandat sécurisant toutes les parties (aidant et usager). Pour donner du poids et de la visibilité à ces actions, une campagne marketing a été affichée dans les lieux de médiation numérique afin d'interpeller directement les utilisateurs finaux.

DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF DES CONSEILLERS NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

En février 2021, le Président du Département des Landes, le secrétaire d'Etat chargé au numérique et la Présidente de l'Alpi ont signé un accord de déploiement du dispositif des CnFS pour le département. Cet accord a permis d'assurer l'attribution de 33 postes de conseillers numériques France Services pour les Landes. L'Alpi et les services de la préfecture des Landes ont conduit la sélection des 26 employeurs (17 structures publiques et 9 privées de type associative). Nous avons participé avec l'Afpa à la mise en place et au déroulement de la formation initiale suivie par tous les conseillers recrutés. Enfin, l'Alpi porte dans le cadre de cet accord la mission de constituer une communauté départementale des CnFS.

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À L'ALPI

Parmi les 33 conseillers numériques France Services recrutés pour le département des Landes dans le cadre du Plan de Relance, Julie Poudens a été affectée spécifiquement à l'Alpi. Sa mission est d'animer la communauté des CnFS landais en leur proposant notamment des actions de formation continue, de la mise à disposition d'outils et en favorisant la mutualisation des ressources et des expériences. Cette animation participe à la création d'une dynamique globale à l'échelle du département et permet aux structures de collaborer au bénéfice des landaises et landais.

Depuis son arrivée en juin 2021, la conseillère numérique de l'Alpi a initié plusieurs actions :

- accompagnement des Parrains du numérique avec l'espace jeunesse de Capbreton,
- intervention auprès des seniors de l'association rurale et culturelle du village de Maillères,
- accompagnement de 11 agents territoriaux du Conseil Départemental des Landes sur la connaissance et l'utilisation des réseaux sociaux.

13
sessions de
formation pour...

143
personnes
formées

1500
ordinateurs
reconditionnés

250
ordinateurs
mis à disposition
des Landais

50
boîtes
LandesMail
créées

20
structures
adhérentes à
LandesMail



ET AUSSI

- Présentation de l'Indice de fragilité numérique des Landes, qui permet d'identifier très finement les risques d'exclusion numérique sur le département, et ainsi de conduire la démarche du réseau d'inclusion numérique au plus près des besoins des populations
- Amélioration de l'annuaire cartographique de l'ensemble des structures du réseau d'inclusion numérique des Landes, à retrouver sur pin40.fr
- Expérimentation du pass APTIC à Pontonx-sur-L'Adour avec la CoWo
- Participation depuis 2021 avec Hubik au déploiement du dispositif Aidants Connect

E-COMMUNICATION

2021, ANNÉE DE TRANSITION POUR WEBPUBLIC40

> Depuis 2006, l'Alpi conçoit et réalise les sites internet de ses adhérents, grâce à sa prestation WebPublic40. L'année 2021 marque un tournant important puisque le service WebPublic40 a totalement repensé l'architecture web de ses sites internet. Ces sites nouvelle génération, dont les premiers voient le jour en 2022, offrent aux collectivités et à leurs administrés une expérience numérique plus qualitative. La deuxième partie de l'année 2021 a donc été consacrée principalement à la mise en œuvre de ce nouvel outil. Sur la première partie de 2021, plusieurs sites web ont néanmoins été mis en ligne :

13 créations :

- Les communes de Herm, Roquefort, Biaudos, Horsarrieu, Retjons, Belus, Labrit, Brocas, Mugron, Ceré, Orist et Gaas
- Le syndicat mixte Irrigadour

6 refontes :

- Les communes de Créon d'Armagnac, Saint-Justin, Bretagne-de-Marsan, Ossages et Pissos
- La médiathèque de Pontonx-sur-l'Adour

UNE NOUVELLE VERSION DE LA MESSAGERIE ZIMBRA

> Depuis octobre 2021, l'Alpi propose à ses adhérents la version 9 de la messagerie Zimbra. La migration a eu lieu du 25 au 29 octobre et malgré quelques coupures inévitables, elle s'est bien déroulée.

Cette nouvelle version apporte de nombreuses nouveautés pour ses utilisateurs. Le principal changement concerne l'interface graphique, moderne, réactive et responsive, qui remplace l'ancienne interface. Les adhérents peuvent choisir de l'activer ou de rester sur l'ancienne interface.

Autre amélioration indispensable, la sécurité. Depuis la migration, la connexion en https est automatique et obligatoire.

LA PRESTATION DRONE

> L'Alpi propose aux adhérents de réaliser des images (photos ou vidéos) de leur territoire pour les utiliser dans leurs supports de communication ou pour surveiller l'état des bâtiments. Les communes de Capbreton et Amou, ainsi que la Communauté de communes Côte Lande Nature ont fait appel à notre télépilote en 2021.

EXTRANET DÉPARTEMENTAL LANDESPUBLIC

- 270 articles
- 8000 abonnés aux 40 lettres d'informations envoyées
- 2000 entrées d'annuaires
- 3300 comptes et adresses mail
- une fréquentation du site web en légère baisse (13%), avec 108 387 vues.



19
nouveaux sites internet en 2021

230
sites au total

3,2
millions de visites

9
millions de pages vues

5 600
boîtes actives

18,5
heures de vol

ET AUSSI

- **Confidentialité.** Mise à jour des sites internet existants pour répondre aux dernières recommandations légales en matière de gestion de la confidentialité, avec la mise en place d'un bandeau de gestion des cookies.
- **Liaison IntraMuros.** Mise en place de la liaison entre l'application IntraMuros et les sites internet des collectivités.
- **Cloud.** Le service de cloud de l'Alpi, Cirrus, comptait 28 collectivités et 100 utilisateurs en 2021.
- **Open data.** Collaboration (formation à la publication et assistance) avec l'ADACL pour la publication des BAL (Bases Adresses Locales) en « open data ».

MATÉRIELS



MISE EN PLACE DE LA PRESTATION CYBERSÉCURITÉ

> Laurent Vial, expert cybersécurité, a rejoint les rangs de l'Alpi en août 2021 afin d'accompagner, former et protéger plus efficacement les collectivités landaises contre une menace cyber en plein essor. Notre expert peut intervenir dans vos locaux pour sensibiliser agents et élus aux principes de base de la cybersécurité. Il peut également, pour aller plus loin, auditer votre structure sur la base du « Guide d'hygiène informatique » de l'ANSSI avec ses 42 règles de sécurité. Cet audit permet de dresser un état des lieux de votre système d'information. A la suite de cet audit, un compte-rendu est fourni, comprenant une synthèse générale, une synthèse des non-conformités, une synthèse des recommandations, et, surtout, un plan d'action détaillé pour corriger vos vulnérabilités.

Par ailleurs, l'Alpi a obtenu en mars 2021 son homologation au Référentiel de Général de Sécurité (RGS) de l'ANSSI, qui a pour objet le renforcement de la confiance des usagers dans les services électroniques mis à disposition par les autorités administratives.

LANCEMENT DU MARCHÉ CONNEXIONS INTERNET ET TÉLÉPHONIE

> En 2021, l'Alpi a lancé un marché public de télécommunication pour répondre aux besoins de ses adhérents, en vue de sa mise en œuvre en 2022. L'objectif, face à un marché devenu très complexe, est d'offrir un service simplifié aux collectivités en matière de téléphonie fixe et mobile, d'accès internet, d'interconnexion de sites, et de travaux pour modification ou amélioration de réseau.

621
commandes via la centrale

47
boîtiers Netiful dans les écoles

9
agents (+ 1 apprenti)

5 330
objets en location longue durée

34
adhérents à la prestation cybersécurité

3 220
demandes d'assistance en 2021

61
bornes Wi-Fi public déployées

60
pare feu Sophos en gestion

12
appels par jour en moyenne

ET AUSSI

- Renouvellement du marché avec Sophos sur notre solution Pack sécurité, incluant de nouvelles options : cryptage de disque dur et solution antivirus pour appareils mobiles.

LOGICIELS



TÉLÉGESTION : MIGRATION DE SWINGMOBILITY VERS DOMATEL MOBILE

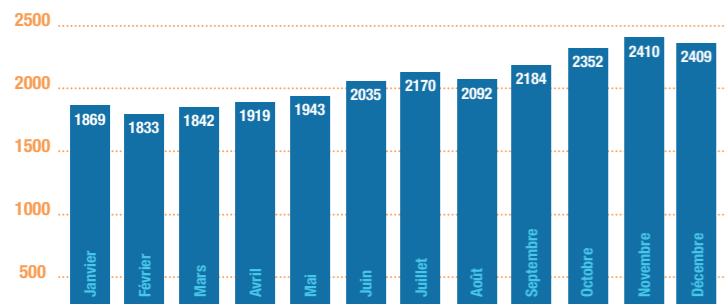
> Divalto, l'éditeur de SwingMobility, nous a appris fin 2020 qu'il arrêterait la distribution de ce logiciel de télégestion à la fin de l'année 2021. Dans le marché de l'aide sociale qui nous lie avec la société Arche MC2 (ex Cityzen), nous avons un module de télégestion qui était utilisé par les SSIAD. Nous avons donc migré en 2021 les 13 CIAS concernés. Nous avons installé 1000 téléphones.

79 agents administratifs ont été formés ainsi que 560 agents de terrain, les autres agents ayant été formés par le référent télégestion de chaque collectivité.

Afin d'assister l'équipe dans cette migration, l'Alpi a embauché un agent pour 9 mois.

LA PAIE EXTERNALISÉE EN PLEIN ESSOR

> 19 nouvelles collectivités ont adhéré à ce service en 2021, soit 10 000 bulletins supplémentaires. Pour faire face à cette augmentation, deux personnes ont été recrutées.



→ 25 058 bulletins dans l'année

ACCOMPAGNEMENT AU PASSAGE À LA M57

> Le référentiel budgétaire et comptable M57 sera généralisé au 1^{er} janvier 2024 pour toutes les collectivités locales et leurs établissements publics administratifs. Dès 2021, l'Alpi a commencé l'accompagnement de ses adhérents aux prestations logiciels finances pour opérer une transition échelonnée et sereine. 207 budgets soit 102 collectivités sous Cosoluce et 20 budgets soit 9 collectivités sous Civil ont été accompagnés par l'Alpi pour le passage à la M57. Cet accompagnement a été réalisé via des formations collectives en présentiel et des webconférences.

ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA DSN

> En 2021, 180 structures qui n'étaient pas encore entrées dans le champ de la déclaration sociale nominative (DSN), obligatoire pour toutes les collectivités quelle que soit leur taille à compter du 1^{er} janvier 2022, ont été accompagnées par l'Alpi pour franchir le cap.



ET AUSSI

- un logiciel de calcul de paie et de suivi des ressources humaines (AFI SEDNA d'AFI)
- une suite logiciel financier pour les collectivités de - 3500 habitants (Corail, Ambre, Ivoire, Rubis de Cosoluce)
- un logiciel financier pour les collectivités de + 3500 habitants (CIVIL de Ciril)
- un logiciel de suivi de la dette pour les collectivités de + 3500 habitants (Windette de SELDON)
- un logiciel de gestion des élections en liaison avec ELIRE le portail de l'INSEE (Electra de Cosoluce)
- un logiciel pour la gestion des cimetières (Eternité de Logitud)
- un logiciel de gestion de l'état civil dans lequel il est possible d'intégrer les actes indexés sur bons de commande (Cityweb de DIGITECH via CIRIL)
- un logiciel pour la facturation diverse (Fluo de COSOLUCE)
- un logiciel de gestion des bibliothèques et médiathèques (Orphée de C3RB)
- un logiciel de gestion de la petite enfance et de l'enfance (Cityfamily de MUSHROOM)
- un logiciel d'aide sociale (avec 2 gammes) pour la gestion du planning, la facturation, le portage de repas, les soins infirmiers à domicile et la paie mandataire

FORMATION

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de région depuis 1986, l'Alpi a continué son travail en direction des collectivités et des partenaires traditionnels comme le Conseil régional ou la Chambre de métiers.

L'Alpi a proposé cette année **422 sessions** (516 jours) pour près de **2600 stagiaires** dont :

- **244 sessions de formations proposées au catalogue** (210 jours) dont :
 - des formations en **présentiel** : 103 formations, 1000 stagiaires
 - des formations en **autonomie** : 61 formations, 217 stagiaires
 - des formations en **classe virtuelle/webconférence** : 80 formations, 483 stagiaires
- **8 sessions** (22 jours) pour la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes** (220 stagiaires).
- **7 sessions** (70 jours) dans le cadre du **Programme régional de formation** (60 stagiaires).
- **9 sessions** (9 jours) sur la **précarité numérique** (108 stagiaires).
- **3 sessions** (15 jours) dans le cadre de demandes de formations spécifiques (18 stagiaires).
- **150 sessions** sur les **logiciels « métiers »** (150 jours) pour 472 stagiaires.

Nous avons par ailleurs proposé de nouveaux contenus en autoformation, sur LibreOffice, Microsoft Office 2019, Facebook, Windows 10 et internet.

LA FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE

Différents types de formations sont proposées depuis 2016 sur la plateforme de Formation Ouverte et À Distance (FOAD) de l'Alpi :

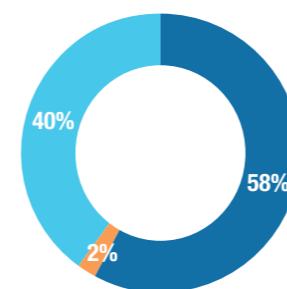
- en autonomie complète (avec possibilité de commencer la formation à n'importe quel moment et de l'interrompre),
- en format mixte, avec à la fois des sessions en présentiel et d'autres en autonomie,
- à distance, mais avec un formateur, via un système de visioconférence, des forums ou encore des chats,
- et bien entendu, des formations en présentiel.

Notre plateforme, ergonomique et très simple d'usage, permet aux stagiaires de s'inscrire, de consulter l'historique de leurs formations, d'obtenir leurs attestations de stage, de consulter les supports de cours actualisés, d'accéder à leur calendrier personnel des formations, et enfin de suivre la validation de leur inscription par le responsable formation de la collectivité.

La région Nouvelle-Aquitaine a contribué à hauteur de 45000 € au financement de cet outil. L'Alpi a mis à disposition cette plateforme au Stade Montois omnisport et à la Médiathèque départementale des Landes pour leurs propres formations.

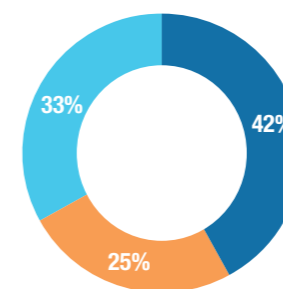
Plus de **8000** personnes ont un compte sur la plateforme de formation ouverte et à distance (FOAD)

NOMBRE DE SESSIONS DE FORMATION



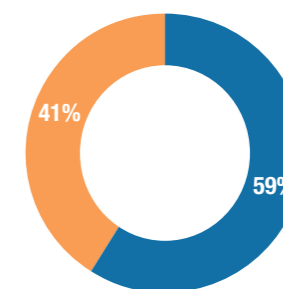
- Catalogue
- Chambre des métiers
- Autres (PRF, Parcours secrétaire de mairie, demandes spécifiques...)

TYPES DE FORMATION



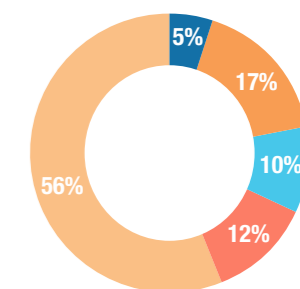
- Formations en présentiel
- Formations en autonomie
- Formations en classes virtuelles/webconférences

FORMATIONS À DISTANCE & WEBCONFÉRENCES



- Logiciels métiers
- Bureautique

AUTOFORMATIONS



- Système d'exploitation
- Internet
- Imagerie numérique
- Logiciels métiers
- Bureautique

L'ALPI AUX CÔTÉS DE SES ADHÉRENTS



La proximité et l'échange sont des valeurs fortes pour l'Alpi. Malgré le contexte compliqué lié à la poursuite de la crise sanitaire en 2021, nous avons multiplié les canaux pour dialoguer avec vous et répondre à vos demandes d'assistance.

DES LETTRES D'INFORMATION

En 2021, l'Alpi a diffusé deux lettres d'information auprès de ses adhérents, en juillet et en décembre. Cette publication est tirée à 1500 exemplaires.

DES WEBCONFÉRENCES

En 2021, l'Alpi a organisé plusieurs webconférences :

- le 29 avril : « La cybersécurité », avec l'intervention d'Olivier Grall, délégué à la sécurité numérique de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour la région Nouvelle-Aquitaine.
- 4 sessions en avril : « La nouvelle norme comptable M57 »
- le 18 mai : « L'application IntraMuros », nouvel outil de communication mis à disposition des adhérents
- le 24 juin : « Le RGPD, trois ans après », avec l'intervention de Paul Hebert, directeur adjoint à la direction de la conformité de la Cnil

LE SITE DE L'ALPI

Sur www.alpi40.fr, les adhérents trouvent toutes les informations pratiques, mais aussi des documentations pour utiliser nos logiciels. En se connectant à leur espace personnel, les agents peuvent également contacter notre service d'assistance. En 2021, le site a reçu 43 123 visites pour 184 840 pages vues.

LE RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL RESOLAND

Ce réseau créé par l'Alpi en 2019 est destiné à tous les agents, élus, représentants des collectivités ou des associations adhérentes de l'Alpi. Son activité en 2021 :

- 771 utilisateurs actifs (+ 16,34% par rapport à 2020)
- 6309 visites
- 43 espaces, correspondant à la plupart des prestations proposées par l'Alpi

Top 3 des espaces (hors celui de l'Alpi 40) :

1. Paie - GRH : 268 membres, 183 publications
2. Corail Ambre Rubis Ivoire : 212 membres, 27 publications
3. Elections : 197 membres, 88 publications

LA CHARGÉE DE LA RELATION ADHÉRENTS

Depuis 2014, notre chargée de la relation adhérents se déplace tout au long de l'année pour échanger avec vous sur vos prestations, évoquer vos projets numériques et vous présenter nos nouveautés.

En 2021, elle a réalisé :

- 75 visites (sur site ou en visio, toujours dans le contexte du Covid),
- 104 demandes d'assistance déposées,
- 63 bons de commande transmis.

L'ASSISTANCE DE L'ALPI

Besoin d'un renseignement, d'un conseil, d'un support technique, d'une nouvelle prestation ? Pour toutes vos demandes, rendez-vous sur alpi40.fr



▼ Ci-dessous, le tableau récapitulatif des 16850 demandes reçues en 2021 (hors BDC et facturation)

Prestation	Nombre de demandes déposées				Nombre d'adhérents par prestation en 2021
	2021	2020	2019	2018	
TOTAL	16850	16199	15868	16290	
Gestion des paies et de la GRH	3352	3349	3577	4103	331
Gestion des finances - de 3500 habitants	2791	2003	1752	2077	303
Assistance matériel et maintenance technique	2366	2338	2039	1960	306
Services aux familles	895	871	943	966	69
Aide sociale et télégestion	835	953	943	728	17
Logiciel des actes d'état-civil et des registres	804	716	601	826	254
Gestion des finances + de 3500 habitants	775	812	852	1146	35
Serveur de messageries partagées (Zimbra)	747	794	496	474	167
Créer et gérer son site internet : WEBPUBLIC 40	598	606	193	165	197
Gestion des élections et des résultats électoraux	584	504	1076	231	263
Pack dématérialisation	577	358	127	104	279
Dématérialisation des marchés publics	412	379	681	608	451
Dématérialisation des actes administratifs	305	375	422	443	449
Gestion des bibliothèques	294	468	330	363	69
Certificat de signature électronique	220	427	641	552	265
Petite facturation	200	206	182	226	81
Administratif	142	143	71	62	Tous les adhérents
Achat de matériel via la centrale d'achat	138	146	85	84	Tous les adhérents
Visioconférence	138				Tous les adhérents
Gestion collaborative du traitement du courrier	120	101	86	87	40
Gestion des cimetières	85	103	97	91	63
Site de l'Alpi	67	114	189	396	Tous les adhérents
Formation	58	127	134	322	Tous les adhérents
Application smartphone alerte IntraMuros	55	/	/	/	78
Délégué à la Protection des Données (DPO)	37	49	48	74	382
Location d'ordinateurs portables pour les écoles	35	106	43	20	115
Sauvegarde à distance	34	24	44	20	221
Gestion de la dette + 3500 habitants	31	25	32	32	20
Réseau social Resoland	21	14	27	/	Tous les adhérents
Pack Sécurité	21	11	16	123	320
Espace de stockage en ligne	18	18	20	3	25
Location longue durée de matériels	11	29	10	4	64
Gestion des délibérations	11				6
Cybersécurité	8	/	/	/	4

LE RÉSEAU NATIONAL

· DÉCLIC., l'enjeu de la mutualisation

Pour offrir à ses adhérents les meilleurs services et porter leurs problématiques au niveau national, l'Alpi travaille étroitement avec ses homologues dans le cadre du réseau Déclic.

En 2021, l'association Déclic regroupe 48 structures de mutualisation numérique comme l'Alpi, qui couvrent plus de la moitié de la population française. Des structures départementales ou régionales avec des natures juridiques diverses (centres de gestion, syndicats mixtes, agences techniques départementales, groupements d'intérêt public, associations) : ce sont les opérateurs publics de services numériques, les OPSN. Ces structures de proximité à haut niveau d'expertise numérique accompagnent au quotidien les collectivités locales sur la vision, la transformation et la mise en place de projets, tout en mutualisant achats, ressources et plateformes.

Cette collaboration leur permet de peser face aux éditeurs de logiciels et de proposer à leurs adhérents des prestations à des coûts maîtrisés : c'est tout l'enjeu de la mutualisation.

Les OPSN interviennent dans tous les aspects de l'écosystème du numérique : infrastructures, réseaux, usages et accompagnement global des systèmes d'information.

Quelques domaines d'intervention :

- L'accompagnement dans l'utilisation de solutions logicielles dédiées au fonctionnement des collectivités locales (déploiement, assistance, formation).
- La mutualisation de plateformes permettant la dématérialisation de processus.
- L'hébergement de solutions et de données.
- La maintenance système.
- Le développement d'applicatifs.
- L'accompagnement et la mise en place d'une politique de cybersécurité.
- La mise en conformité des organisations au RGPD, au RGS, au RGAA.
- L'accompagnement face aux nouveaux enjeux que sont l'open-data et la sobriété numérique.

Rendez-vous en 2022 dans les Landes !
Les prochaines Rencontres nationales du réseau Déclic auront lieu dans les Landes à Mont-de-Marsan.

<https://www.asso-declic.fr/>

<p>48 structures</p>	<p>environ 20 000 collectivités locales</p>	<p>environ 1 000 talents au service des collectivités et du numérique</p>	<p>460 membres sur le réseau social interne</p>
---------------------------------	--	--	--



Agence landaise pour l'informatique
Maison des Communes - 175, place de la Caserne Bosquet
BP 30069 - 40002 Mont-de-Marsan cedex
Téléphone : 05 58 85 81 00

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h30 (sauf vendredi : 16h30)

Pour toute demande d'assistance : alpi40.fr



Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique

Directrice de la publication : Magali Valiorgue
Rédacteur en chef : Renaud Lagrave
Rédaction : Julie Vivier
Conception & impression : COPYTEL Mont-de-Marsan

Mai 2022

@alpilandes [f](https://www.facebook.com/alpilandes) [in](https://www.linkedin.com/company/alpilandes) [yt](https://www.youtube.com/channel/UC...)